

RCS : DIEPPE Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00127 Numéro SIREN : 492 578 661 Nom ou dénomination : DIEPPEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2019 sous le numéro de dépôt 2109

«DIEPPEDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : Etran
76370 MARTIN EGLISE
492 578 661 RCS DIEPPE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
RCS

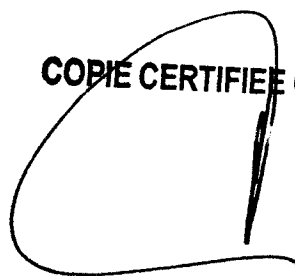
LE 15 OCT. 2019

2019B.2109

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Désignation de l'entreprise : Sas DIEPPEDISAdresse de l'entreprise Hameau d'Etran 76370 MARTIN EGLISEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 9 2 5 7 8 6 6 1 0 0 0 1 8Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB				
		Frais de développement* CX				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	151 966	132 696	19 270	
		Fonds commercial (1) AH				
		Autres immobilisations incorporelles AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN				
		Constructions AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	1 119 778	927 953	191 825	
		Autres immobilisations corporelles AT	1 256 679	721 001	535 678	
Immobilisations en cours AV		30 098		30 098		
Avances et acomptes AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS					
	Autres participations CU	15 518 940		15 518 940		
	Créances rattachées à des participations BB					
	Autres titres immobilisés BD	808 356		808 356		
	Prêts BF	6 744		6 744		
	Autres immobilisations financières* BH	-2 672		-2 672		
TOTAL (II)		BJ	18 889 889	BK	1 781 650	17 108 239
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL				
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et finis BR				
		Marchandises BT	2 308 810	11 883	2 296 927	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	913 841	82 174	831 667	
		Autres créances (3) BZ	1 965 301	7 500	1 957 801	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD				
DIVERS	Disponibilités CF	530 142		530 142		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	196 170		196 170		
	TOTAL (III) CJ	5 914 263	101 557	5 812 707		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
		Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GENERAL (I à VI) CO		24 804 152	1 883 206	22 920 945		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Sas DIEPPEDIS		Néant ☐ *			
				Exercice N 31/03/2019			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	4 338 779		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	468 077		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	27 035		
	TOTAL (I)			DL	4 877 890		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	50 000		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	50 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	12 327 838		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	129 656		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 257 510		
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 039 786		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	7 190		
	Autres dettes			EA	231 075		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	17 993 055		
			(V)	ED			
Ecart de conversion passif *				EE	22 920 945		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				1B			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1C		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1D	
			Ecart de réévaluation libre			1E	
			Réserve de réévaluation (1976)			EF	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EG	12 297 673	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EH	2 677 940		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas DIEPPEDIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	40 136 377	FB		FC	40 136 377	
	Production vendue {	biens *	FD	3 388 884	FE		FF	3 388 884
		services *	FG	834 286	FH		FI	834 286
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	44 359 547	FK		FL	44 359 547	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	12 526	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	186 475	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	184 524	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	44 743 072
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	36 015 269	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	164 118	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	58 841	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 682 889	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	470 379	
	Salaires et traitements *					FY	3 360 005	
	Charges sociales (10)					FZ	1 110 446	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	228 433	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	101 557		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE	26 189			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	44 218 126
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	524 946
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	249 809	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	790	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 652	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	263 250	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	460 006	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	460 006	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-196 755	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	328 190	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>Sas DIEPPEDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	26 708
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	19 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	46 208
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	671
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	21 309
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 980
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	24 228
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-115 658
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	45 052 531
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	44 584 454
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	468 077
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	41 650
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	60 992
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	12 974
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	259 267
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	29 467
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	75 184
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4	7 059	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Franchise vétusté sur sinistres		234	
Vnc immo corporelles cédées		437	
Autres prdts except sur opération de gestion		21 309	
Ecart positif sur sinistres			26 622
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
Chge ex ant sous-traitance		Charges antérieures	Produits antérieurs
Chge ex ant entretien et rép		300	
Chge ex ant cotisations		3 566	
Che ex ant réduct s/ventes		4 593	
Pdts ex ant achats fournisseurs		4 515	
			11 427

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019 dont le total est de 22 920 945,40 Euros, dégage un bénéfice de 468 076,66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société mère».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	de 05 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	de 03 à 10 ans
- Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
- Matériel de transport	de 03 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	de 02 à 05 ans
- Mobilier	5 ans

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		Sas DIEPPEDIS		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM	KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2		KP	KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3		KS	KT	KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW	KX
		Matériel de transport *				KY	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *				LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes				LK	LL	LM	
	TOTAL III				LN	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T
		Autres participations				8U	8V	8W
Autres titres immobilisés				1P	1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U	1V		
TOTAL IV				LQ	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	ØH	ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste 1		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	
	TOTAL III				IY	NG	NH	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7
		Autres participations				IØ	ØX	ØY
Autres titres immobilisés				II	2B	2C		
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F		
TOTAL IV				I3	NJ	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/03/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas DIEPPEDIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			* Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise **Sas DIEPPEDIS**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	121 352	PF	11 344	PG		PH	132 696
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	824 269	QA	103 684	QB		QC	927 953
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	503 851	QE	97 390	QF		QG	601 242
	Matériel de transport	QH	51 583	QI	6 644	QJ	53 695	QK	4 532
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	105 856	QM	9 371	QN		QO	115 227
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 485 560	QV	217 090	QW	53 695	QX	1 648 954
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	1 606 912	ØP	228 433	ØQ	53 695	ØR	1 781 650

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise Sas DIEPPEDIS				Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	27 035	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	27 035	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	20 000	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	30 000	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	50 000	TV	TW	TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
- corporelles			6E	6F	6G	6H	
- Titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
- titres de participation			9U	9V	9W	9X	
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
Sur stocks et en cours		6N	11 883	6P	11 883	6R	11 883
Sur comptes clients		6T	89 408	6U	82 174	6V	89 408
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	10 000	6Y	7 500	6Z	10 000
TOTAL III		7B	111 291	TY	101 557	TZ	111 291
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	188 326	UB	101 557	UC	111 291
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	101 557	UF	111 291		
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : **Sas DIEPPEDIS** Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP	6 744	UR		US	6 744			
	Autres immobilisations financières	UT	-2 672	UV		UW	-2 672			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	92 161		92 161					
	Autres créances clients	UX	821 680		821 680					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI*								
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 690		1 690					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	5 760		5 760					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	349 330		349 330				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	121 998		121 998				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	19 536		19 536				
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	835 550		835 550					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	631 437		631 437					
	Charges constatées d'avance	VS	196 170		196 170					
	TOTAUX		VT	3 079 384	VU	3 075 312	VV	4 072		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	3 500							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	7 204							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 277 940		2 277 940						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	10 049 898		4 354 516		3 340 416		2 354 967		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 257 510		4 257 510						
Personnel et comptes rattachés		8C	436 115		436 115						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	258 168		258 168						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	65 424		65 424						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	280 079		280 079						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	7 190		7 190						
Groupe et associés (2)		VI	159 848		159 848						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	200 883		200 883						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	17 993 055	VZ	12 297 673		3 340 416		2 354 967		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	877 421	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

DELOITTE ET ASSOCIES
19 rue Edouard Vaillant – BP 4313
37043 TOURS Cédex 1
Représenté par :
Bernard GROUSSIN

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
Représenté par :
Rachid AISSAOUI

15/03/2019
EXEMPLAIRE GREFFE

DIEPPEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Siège social : Hameau d'Etran
76370 MARTIN EGLISE

SIRET : 492 578 661 00018
APE : 4711F

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

Aux Associés de la Société DIEPPEDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales des 25/09/2013 et 28/09/2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société DIEPPEDIS, relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

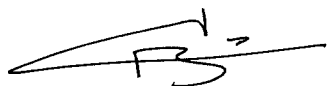
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fait à Tours,
Le 3 septembre 2019

Fait à DURY,
Le 3 septembre 2019

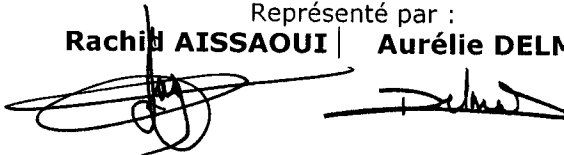
DELOITTE ET ASSOCIES

Représenté par :
Bernard GROUSSIN



VDB ET ASSOCIES

Représenté par :
Rachid AISSAOUI | Aurélie DELMAS



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

E.Leclerc

Sas DIEPPEDIS

Hameau d'Etran
Centre E. LECLERC
BP 4
76370 MARTIN EGLISE

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2019



BBA expertise
Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Bilan

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

ACTIF

	Valeurs au 31/03/19		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/03/18	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	151 966	132 696	19 270	15 202	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains			3		4
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	1 119 778	927 953	191 825	248 907	
Autres immobilisations corporelles	1 256 679	721 001	535 678	630 473	
Immobilisations corporelles en cours	30 098		30 098	27 598	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations	15 518 940		15 518 940	15 518 940	73
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	808 356		808 356	803 151	
Prêts	6 744		6 744	10 194	
Autres immobilisations financières	-2 672		-2 672	-2 419	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	18 889 889	1 781 650	17 108 239	17 252 046	77
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro			10		11
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	2 308 810	11 883	2 296 927	2 461 045	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	913 841	82 174	831 667	742 177	11
Autres créances (3)	1 965 301	7 500	1 957 801	1 718 459	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	530 142		530 142	182 498	1
Charges constatées d'avance (3)	196 170		196 170	156 771	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 914 263	101 557	5 812 707	5 260 950	23
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	24 804 152	1 883 206	22 920 945	22 512 996	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

BILAN (SUITE)

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

PASSIF

	Valeurs au 31/03/19	% du passif	Valeurs au 31/03/18	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)	40 000		40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	4 000	19	4 000	16
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	4 338 779		3 625 251	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	468 077	2	813 527	4
SITUATION NETTE	4 850 855	21	4 482 779	20
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	27 035		27 035	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 877 890	21	4 509 814	20
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	50 000		50 000	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	50 000		50 000	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 327 838	54	12 789 003	57
Emprunts et dettes financières diverses (3)	129 656	1	194 848	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 642	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 257 510	19	3 522 407	16
Dettes fiscales et sociales	1 039 786	5	1 202 678	5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	7 190		30 181	
Autres dettes	231 075	1	212 423	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	17 993 055	79	17 953 182	80
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	22 920 945	100	22 512 996	100
(1) Dont à plus d'un an	5 695 382		6 556 952	
(1) Dont à moins d'un an	12 297 673		11 394 588	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	2 677 940		2 257 206	
(3) Dont emprunts participatifs				

SAS VDB et ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

COMPTES ANNUELS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Compte de résultat

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



BBA expertise

COMPTE DE RÉSULTAT

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

	Du 01/04/18 Au 31/03/19	% CA	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	40 136 377	90	38 817 287	90	1 319 090	3
Production vendue (biens et services)	4 223 170	10	4 219 897	10	3 273	
Montant net du chiffre d'affaires	44 359 547	100	43 037 184	100	1 322 363	3
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	12 526		29 240		-16 714	-57
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	186 475		155 827		30 648	20
Autres produits	184 524		308 173	1	-123 649	-40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	44 743 072	101	43 530 424	101	1 212 648	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	35 512 914	80	34 104 371	79	1 408 542	4
Variation de stocks	164 118		80 461		83 657	104
Achats de matières premières et autres approvisionnements	58 841		53 593		5 248	10
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 185 244	7	2 946 969	7	238 275	8
Impôts, taxes et versements assimilés	470 379	1	482 375	1	-11 996	-2
Salaires et traitements	3 360 005	8	3 220 235	7	139 770	4
Charges sociales	1 110 446	3	1 102 188	3	8 259	1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	228 433	1	222 727	1	5 706	3
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	101 557		101 291		266	
Dotations aux provisions						
Autres charges	26 189		35 239		-9 049	-26
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	44 218 126	100	42 349 448	98	1 868 678	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	524 946	1	1 180 976	3	-656 030	-56
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

SAS VDB et ASSOCIÉS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

41 650
12 974

85 704
20 522



BBA expertise

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

	Du 01/04/18 Au 31/03/19	% CA	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	249 809	1	249 809	1		
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	790		1 309		-520	-40
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 652		8 069		4 583	57
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	263 250	1	259 187	1	4 063	2
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	460 006	1	496 787	1	-36 781	-7
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	460 006	1	496 787	1	-36 781	-7
RÉSULTAT FINANCIER	-196 755		-237 600	-1	40 845	-17
RÉSULTAT COURANT avant impôts	328 190	1	943 376	2	-615 185	-65
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	26 708				26 708	
Sur opérations en capital	19 500		167 490		-147 990	-88
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 208		167 490		-121 282	-72
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	671		43 688		-43 017	-98
Sur opérations en capital	21 309		153 178		-131 869	-86
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			50 000		-50 000	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 980		246 866	1	-224 886	-91
RESULTAT EXCEPTIONNEL	24 228		-79 376		103 605	-131
Participation des salariés aux résultats			51 536		-51 536	-100
Impôt sur les bénéfices	-115 658		-1 064		-114 594	
TOTAL DES PRODUITS	45 052 531	102	43 957 101	102	1 095 430	2
TOTAL DES CHARGES	44 584 454	101	43 143 573	100	1 440 881	3
Bénéfice ou Perte	468 077	1	813 527	2	-345 451	-42

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

259 267

257 137



BBA expertise

ANNEXE LÉGALE

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe légale

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019 dont le total est de 22 920 945,40 Euros, dégage un bénéfice de 468 076,66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société mère».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

SAS VDB SAS SOCIÉTÉ
Commissaire aux Comptes



BBA expertise

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	de 05 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	de 03 à 10 ans
- Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
- Matériel de transport	de 03 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	de 02 à 05 ans
- Mobilier	5 ans

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgV et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Il a été constaté au 31 mars 2019 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 164 389 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2018 dont 36 494 euros avaient été provisionnés en produit à recevoir au 31 mars 2018.

La quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personne s'élève à 479 euros.

Ce crédit d'impôt d'un montant global de 128 374 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

UTILISATION DU CICE :

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2017 d'un montant de 182 091€ a été utilisé en 2018:

- pour le financement des investissements à hauteur de 101 934€
- pour la reconstitution du besoin en fonds de roulement à hauteur de 80 157€.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	136 554	15 412
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 073 176	46 603
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		1 080 747	16 897
	Autres immos corporelles			
CORPORELLES	Matériel de transport		86 671	16 900
	Matériel de bureau & mobilier informatique		124 347	6 123
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		27 598	2 500
	Avances et acomptes			
		TOTAL	2 392 537	89 022
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		15 518 940	
	Autres titres immobilisés		803 151	5 205
	Prêts et autres immobilisations financières		7 775	3 500
FINANCIERES		TOTAL	16 329 866	8 705
		TOTAL GENERAL	18 858 958	113 139

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		151 966	
	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 119 778	
	Inst. gal. agen. amé. divers			1 097 643	
	Autres immos corporelles				
CORPORELLES	Matériel de transport		75 004	28 567	
	Mat. bureau, inform., mobilier			130 469	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			30 098	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	75 004	2 406 555	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			15 518 940	
	Autres titres immobilisés			808 356	
	Prêts & autres immob. financières		7 204	4 072	
FINANCIERES		TOTAL	7 204	16 331 368	
		TOTAL GENERAL	82 208	18 889 889	

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	121 352	11 344		132 696
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		824 269	103 684		927 953
Inst. générales agencem. amén.		503 851	97 390		601 242
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport		51 583	6 644	53 695	4 532
Mat. bureau et informatiq., mob.		105 856	9 371		115 227
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	1 485 560	217 090	53 695	1 648 954
	TOTAL GENERAL	1 606 912	228 433	53 695	1 781 650

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

ETAT DES PROVISIONS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	27 035			27 035
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	27 035			27 035
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	20 000			20 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	30 000			30 000
	TOTAL	50 000			50 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	11 883	11 883	11 883	11 883
	Sur comptes clients	89 408	82 174	89 408	82 174
	Autres provisions pour dépréciation	10 000	7 500	10 000	7 500
	TOTAL	111 291	101 557	111 291	101 557
	TOTAL GÉNÉRAL	188 326	101 557	111 291	178 592
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		101 557	111 291	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ETAT DES CRÉANCES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 744		6 744
	Autres immobilisations financières	-2 672		-2 672
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	92 161	92 161	
	Autres créances clients	821 680	821 680	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 690	1 690	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 760	5 760	
	Impôts sur les bénéfices	349 330	349 330	
	Etat & autres	121 998	121 998	
	coll. publiques	19 536	19 536	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	835 550	835 550	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	631 437	631 437	
	Charges constatées d'avance	196 170	196 170	
TOTAUX		3 079 384	3 075 312	4 072
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice	3 500		
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice	7 204		
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

ETAT DES DETTES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	2 277 940	2 277 940		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	10 049 898	4 354 516	3 340 416	2 354 967
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 257 510	4 257 510		
Personnel & comptes rattachés	436 115	436 115		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	258 168	258 168		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	65 424	65 424		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	280 079	280 079		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	7 190	7 190		
Groupe & associés (2)	159 848	159 848		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	200 883	200 883		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	17 993 055	12 297 673	3 340 416	2 354 967
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	877 421			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	196 170
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	196 170

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	384 348
Autres créances	506 585
Disponibilités	
TOTAL	890 933

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas *DIEPPEDIS*

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 347
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 920
Dettes fiscales et sociales	664 452
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	56 772
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 225 490

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 000,00	10,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Sas **DIEPPEDIS**

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	40 136 377		40 136 377
Ventes de produits finis	3 388 884		3 388 884
Prestations de services	834 286		834 286
Chiffre d'affaires	44 359 547		44 359 547

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	524 946	580 471	162 809	362 137
RÉSULTAT FINANCIER	-196 755	-438 213	-122 700	-74 055
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	24 228	24 462	6 849	17 379
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS		-51 536	-14 430	14 430
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI			-128 374	128 374
CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE			-2 133	2 133
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-17 680	17 680
AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS				
CONTRIBUTION SOCIALE SUR L'IS				
TOTAL	352 419	115 184	-115 659	468 078

ETAT DES CRÉDITS-BAILS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	128 371	59 896	35 404	33 071
Autres immobs corporelles	256 685	54 590	57 655	144 440
Immobilisations en cours				
TOTAL	385 056	114 486	93 059	177 511

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	78 308	21 506	99 815
Autres immobs. corporelles	36 952	35 659	72 612
Immobilisations en cours			
TOTAL	115 261	57 165	172 426

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	11 354	21 762		33 116				
Autres immobs. corpor.	41 984	57 052		99 036		78 740		78 740
Immobilisations en cours								
TOTAL	53 338	78 814		132 152		78 740		78 740

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 681 938,00 Euros.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 65 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: lente
- Taux d'actualisation retenu: 0.38%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 43.37% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	4 652 357					4 652 357
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	132 152					132 152
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	4 784 509					4 784 509
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	4 784 509					4 784 509

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 280 577	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	6 280 577	

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité						
- autres						
	17 179			17 179		
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
	20 896		21 668	20 896	21 668	
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	38 075		21 668	38 075	21 668	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

EFFECTIF

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/03/2019	31/03/2018
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	7,00	8,00
Agents de maîtrise	14,00	12,00
Employés et techniciens	93,00	92,00
Ouvriers		
Total	114,00	112,00

ENTREPRISES LIÉES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	15 518 940	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	15 518 940	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	826 092	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	826 092	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		
Produits		
Produits de participations	249 809	
Autres produits financiers	9 458	

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 04/18 au 03/19	Exercice 04/17 au 03/18	Exercice 04/16 au 03/17	Exercice 04/15 au 03/16	Exercice 04/14 au 03/15
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	44 359 547	43 037 184	42 654 897	42 718 023	41 835 343
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	571 118	1 147 855	1 000 122	1 177 376	686 318
Impôts sur les bénéfices	-115 658	-1 064	-24 481	59 978	-22 099
Participation des salariés due au titre de l'exercice		51 536	61 758	84 601	
Résultat net (C)	468 077	813 527	858 624	7 232 885	603 557
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	218 699	283 855	104 221	309 512	104 860
Résultat distribué (D)		100 000			
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amort, dépréciations, provisions = (B) / (A)	142,78	286,96	250,03	294,34	171,58
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amort, dépréciations provisions	171,69	274,35	240,71	1 885,60	177,10
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amort, dépréciations, provisions = (C) / (A)	117,02	203,38	214,66	1 808,22	150,89
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		25,00			
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	157	151	148	131	130
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 360 005	3 220 235	3 100 117	3 150 692	3 041 522
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 110 446	1 102 188	1 041 947	1 068 358	1 015 993

SAS VDB et ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (31/03/2018) avant affectations	3 696 287
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	713 528
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/04/2018)	4 409 815
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 409 815
Variations en cours d'exercice	468 077
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	
Résultat de l'exercice	468 077
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	4 877 892
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	468 077
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	468 077

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)											
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
SDD - Hameau d'Etran 76370 MARTIN EGLISE - 319714630	192 000	351 543	99,89	15 518 940	15 518 940		716 890	6 280 577	620 656	280 805	249 809
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas DIEPPEDIS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	--	---	---	---	--

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas *DIEPPEDIS*

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
Total		21 980	
671200	pénalités, amend fisc pénales	234	
671810	franchises vétusté sinistres	437	
675200	vnc immob corporelles cédées	21 309	
Total			46 208
771800	autres prod except op gest		26 622
771810	ecarts positifs sur sinistres		86
775200	prod cess immob corp		19 500

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas **DIEPPEDIS**

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Total		13 018	
652611	ch ex ant sous-traitance	300	
652615	ch ex ant entretien et répar	3 566	
652628	ch ex ant cotisations	4 593	
652709	ch ex ant réduct sur ventes	4 515	
654400	pertes créances exerc ant	45	
Total			41 749
752606	prdt ex ant achats fournitures		11 427
752611	prdt ex ant sous-traitance		5 128
752615	prdt ex ant entretien et répar		806
752617	prdt ex ant études et rech		407
752621	prdt ex ant personnel ext		1 300
752623	prdt ex ant publicité		375
752627	prdt ex ant services ext		5 718
752628	prdt ex ant cotisations		16 489
754400	rentrées créances exerc ant		98

«DIEPPEDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : Etran
76370 MARTIN EGLISE

492 578 661 RCS DIEPPE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 ET

TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2018, s'élevant à € 468.076,66, dont € 128.374 de CICE, à savoir :

-à la réserve facultative (CICE).....	€ 128 374,00
-à distribuer à titre de dividendes.....	€ 100 000,00
-le solde à la réserve facultative.....	€ 239 702,66

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de € 25.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018:

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;

*les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à € 4 000 soit 10 % du capital,
- la réserve facultative est portée de € 4 338 778,68 à € 4 706 855,34.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

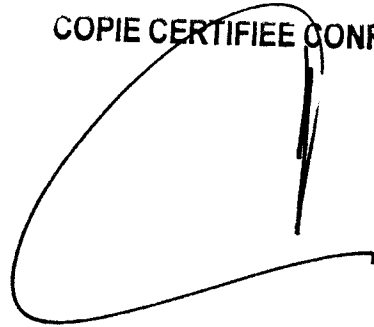
* Par décision de l'Assemblée Générale en date du 24 novembre 2016, la somme globale de € 85 000, soit un dividende par action de € 21,25 ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %.

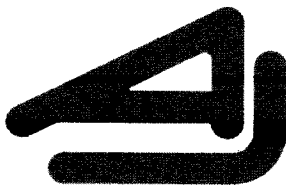
* Par décision de l'Assemblée Générale en date du 1^{er} février 2018, la somme globale de €100 000, soit un dividende par action de €25, soumise à la flat tax de 30 %.

* Par décision de l'Assemblée Générale en date du 28 Septembre 2018, la somme globale de €100 000, soit un dividende par action de €25, soumise au prélèvement forfaitaire unique dit « flat tax » de 30 %.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

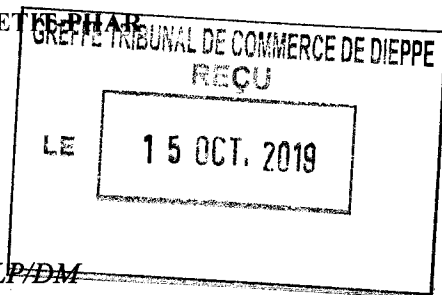
A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke.



Stéphanie GIRAUD
Sabrina LAVAIL
Avocats Associés

Patricia LECOEUR-PARADIS
Corinne LOISEL
Joan ANDROT PETIT
Avocats à la Cour

Monsieur le Greffier du
Tribunal de Commerce de
DIEPPE
54 rue faubourg de la Barre
B.P 70231
76204 DIEPPE CEDEX



Paris, le 14 octobre 2019

Nos Réf. : SG/PLP/DM

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Monsieur le Greffier,

Conformément à la loi, nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, les documents afférents à la Société :

« **DIEPPEDIS** »
S.A.S. au Capital de € 40 000
Siège Social : Etran
76370 MARTIN EGLISE

492 578 661 RCS DE DIEPPE

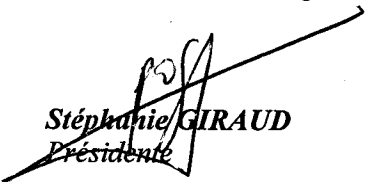
à savoir :

- une copie certifiée conforme de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- une copie certifiée conforme des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- un exemplaire des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- un chèque de SAS DIEPPEDIS de €. 45.73 tiré sur la Société Générale.

Merci de bien vouloir établir la facture au nom du client et nous l'adresser.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.


Patricia LECOEUR PARADIS
Avocat à la Cour


Stéphanie GIRAUD
Présidente